L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 FEVRIER 1868 Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi

Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $.. net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu .... mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 p. ur cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire dictée payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées au mois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces .... à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en de .... voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 27 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par C. E. Girardey & Co.—A 10 heures et demie, au No 31 rue des Magasins, vente péremptoire de trois stocks de marchandises sèches, provenant de trois faillites, par ordre du syndic général des affaires de faillite à la Cour de District des Etats-Unis.

Par E. Roger & Co.—A leurs salles d'encan rue de la Vieille Levée, marchandises sèches, linge fait, chemises et chapeaux.

Par Hein, Mohen & Co.—A leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches, articles de fantaisie, habillements et chapeaux.

Par C. T. Estlin—11 heures, au coin des rues Claiborne et Lapeyrouse, en face du marché St Bernard, le bail, le stock et les installations d'une grocerie-café.

Par Nel'gan & Bassetti—A 7 heures du soir, au Crescent Auction Mart, 34 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras, magnifique vente de statues et groupes en marbre de Carrare, vases et sujets historiques en marbre de Carrare, bronzes artistement travaillés, pendules, verrerie de Bohême, plaqués et coutellerie anglaise, &c. Choisis et importés d'Europe l'été dernier, par Signor G. B. Pandolpini.

Par A. Bouligny—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des billets à ordre.

Par Hoffman, Marks & Co—A 10 heures, au No 174 de la rue du Canal, vente péremptoire et sans réserve, de porcelaines, verrerie, faïence, japon et ferblanterie, et articles de ménage. Aussi, au No 47 de la rue de Chartres, 400 lots de lingerie de maison, pour messieurs et jeunes gens; 200 lots de lingerie de messieurs.

Par Montgomery Bros. & Co.—A leur salle d'encan, vente régulière de meubles et ustensiles de cuisine—Et aux écuries de F. Lizner, rue Gravier, beaux chevaux, mulets, voitures légères, buggies, wagons, etc.

Par Eugène Toutant—Sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines, vins, amandes, fromages, limons, oranges, etc, etc.

Par Vincent & Co.—Au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches importées et étrangères, sans réserve.

Par D. E. Morphy.—Au No 47 de la rue des Magasins, au premier, quincaillerie, balances de pesage, de coton.

☞ Achetez vos chaussures et chocolats chez M. Ernest Turpin, 53 Vieille-Levée.

Quincaillerie.—M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention spéciale des acheteurs de la ville et de la campagne sur le grand assortiment de quincaillerie qu'il vendra ce matin, à 11 heures, au premier étage du No 47, rue des Magasins. Cet assortiment sera divisé en lots convenables, aussi bien pour les petits que pour les grands marchands. Pour plus amples détails, voyez les catalogues.

Statues et Groupes en marbre de Carrare.—MM. Nelligan et Bassetti vendront vendredi, 27 du courant, à 7 heures du soir, à la salle d'encan du Crescent, rue Carondelet No 74, une immense collection de statues et de groupes en marbre de Carrare, des bustes représentant des divinités mythologiques, des généraux, des Hermès, des vases de Médicis, etc., etc., et aussi des verreries de Bohême, des plaqués, services pour thé, des lots de coutellerie anglaise. Les dames et les messieurs sont invités à aller visiter cette collection qui comprend nombre d'articles précieux pour l'ornement d'une maison ainsi que pour le service domestique. Quelques uns viennent de l'exposition de Paris et sont une grande valeur. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

Bons Marchés.—Les marchands et autres feraient bien d'assister à la vente à l'encan que fera ce matin, à 10 1/2 heures, M. C. E. Girardey, rue des Magasins, No 34, local occupé antérieurement par MM. H. Spiro & Co. La liste comprend tout le stock abandonné à leurs créanciers par MM. David Block, Plouski & Ryko...ki & Auguste Picard, consistant en coton écru et en couleur, toile, mouchoirs de coton, indiennes, barèges, mousselines, bonneterie, gants, dentelles, franges et articles de fantaisie. Des catalogues seront prêts pour la vente, afin tout sera divisé en lots.

Loterie de la Havane.—MM. Fernandez et Villa ayant reçu une liste du tirage du 22 courant, annoncent au public qu'ils paieront tous les prix contenus dans cette liste. Bureau encoignure Douane et Royale.

L'Affaire Stanton-Thomas.

C'était hier que l'adjudant général Thomas, secrétaire de la guerre ad interim, était assigné à comparaître devant la Cour de District des Etats-Unis, à Washington, sous l'accusation d'avoir voulu entraver la loi sur la Teneur des emplois. Il s'est présenté devant le juge Carter, assisté de ses avocats, et a déclaré renoncer à se défendre. Le juge, néanmoins, a cru devoir faire servir une citation à M. Stanton pour le contraindre à présenter sa commission et d'autres documents. Or, M. Stanton n'a pas produit de commission et il ne pouvait pas en produire, par la bonne raison qu'il n'a jamais été nommé secrétaire de la guerre par le président Johnson. La commission qu'il pourrait montrer émane de M. Lincoln, et elle n'a aucune valeur légale sous la présidence du successeur de ce dernier quand il s'agit de l'opposer à une autre commission délivrée par le Président actuel. La conséquence de ce défaut de titre de la part de l'accusateur a été le renvoi pur et simple de l'accusé, bien que celui-ci refusât de se défendre. C'est un premier échec judiciaire pour les radicaux; ce n'est là que le commencement de leur embarras. Ils ont bien prononcé la mise en accusation du Président, mais ils ne sont pas d'accord sur les griefs à articuler.

Les uns veulent qu'on n'invoque qu'un seul grief: la destitution de Stanton; et déjà ce chef d'accusation a crevé comme une bulle de savon. D'autres veulent reprendre en sous-œuvre tous les vieux griefs précédemment articulés, et ils oublient que la Chambre, à trois reprises différentes, en a fait justice, en repoussant la mise en accusation à une immense majorité. Il est déjà évident que le dernier vote a été un vote de surprise inspiré par la colère et que le parti radical, loin d'en retirer aucun profit, aura peut-être à le regretter.

Questions financières.

Nous avons réservé nos commentaires sur l'ordre relatif au paiement des taxes d'Etat en billets des Etats-Unis, parce qu'ayant des craintes sur l'effet qu'il pourrait produire, nous préférions ne pas influencer l'opinion publique dans un sens défavorable à cette mesure. Aujourd'hui que l'effet a été produit, nous croyons qu'il n'y a plus d'inconvénient à dire franchement notre opinion sur ce sujet.

De tout temps on a pu appliquer aux embarras pécuniaires des gouvernements la maxime de l'art poétique "la critique est aisée et l'art est difficile;" mais l'axiome est d'une vérité frappante lorsqu'il s'agit de problèmes financiers auxquels il est impossible de trouver une solution complètement satisfaisante. Quel que soit le remède proposé, il est évident qu'il aura ses côtés faibles, et que pour donner satisfaction à certains intérêts il en lésera d'autres. N'avons-nous pas vu dans le rapport de l'Auditeur et du Trésorier au général Hancock, ces deux fonctionnaires, qui mieux que personne devraient être au courant de la situation, avouer qu'ils n'avaient à présenter que des solutions très imparfaites et qui pourraient toutes deux soulever de graves objections. Leur rapport concluait en s'en rapportant à la sagesse et à la prudence du commandant du district.

Personne, certes, ne met en doute les excellentes intentions, le jugement éclairé et le tact de l'honorable officier dont il s'agit; mais il faut avouer que ce rapport laissait peser sur lui une lourde responsabilité et lui créait une situation très embarrassante. Aussi, le commandant n'a-t-il pas voulu assumer seul le soin de décider des questions aussi épineuses. L'ordre dont nous nous occupons a été émis à la recommandation du gouverneur Baker, et la mesure qu'il renferme n'a été adoptée qu'après un examen approfondi de diverses propositions tendant à remédier aux embarras du Trésor, et émanant de sources différentes.

Ici, nous voulons jeter le blâme sur qui que ce soit, nous nous permettrons d'exprimer le regret que le rapport de l'Auditeur et du Trésorier n'ait pas été livré à la publicité à l'époque même où il a été adressé au quartier-général, c'est-à-dire au mois de décembre. La presse eût, en effet, examiné les questions que ce rapport soulevait, et, à défaut d'une discussion parlementaire, la critique des journaux eût servi à démontrer le fort et le faible des différentes propositions, et peut-être se fût-il produit des suggestions préférables au plan qui a été adopté. Si nous eussions été appelé, à cette époque, à donner notre avis, nous eussions conseillé au général Hancock et au gouverneur Baker de nommer une commission de financiers désintéressés qui eussent été chargés de préparer un budget pour 1868 et de rechercher les meilleurs moyens de tirer d'embarras le Trésor de l'Etat.

Il y a bien eu quelque chose d'analogue puisqu'on a consulté plusieurs personnes avant de prendre une décision; mais la discussion a eu lieu à huis clos, et la masse du public, fort intéressée à la solution, n'a pas été consultée même indirectement. Il en est résulté que cette mesure n'étant pas préparée à la mesure, n'en a peut-être vu que les mauvais côtés.

Le général Hancock et le gouverneur Baker ont voulu évidemment s'abstenir de régler les questions financières fort ardues qui se présentaient à eux. Ils ont cru qu'il ne leur appartenait pas d'opérer la liquidation du passé et qu'il convenait mieux, à tous les points de vue, de réserver cette tâche au gouvernement civil régulier qui, un jour ou l'autre, devra reprendre la direction des affaires. Ils ont voulu en conséquence, borner leur action à assurer par des mesures provisoires l'existence provisoire aussi du gouvernement d'Etat actuel. L'idée était bonne et louable mais, malheureusement, la mesure adoptée a eu une portée à laquelle ses auteurs ne s'attendaient pas; elle a frappé de discrédit les valeurs émises au nom de l'Etat pour payer ses dettes passées, parce qu'en les suspendant pour l'année présente, elle n'a pas laissé suffisamment comprendre que ces valeurs reprendraient cours dans l'avenir.

Le public n'a donc vu qu'une chose: la répudiation de la foi donnée par l'Etat aux billets et aux mandats qu'on devait considérer comme monnaie légale pour le paiement des impôts. Au milieu d'une crise, la confiance est facile à effaroucher et il y a eu panique. On eût pu l'éviter avec plus de prudence et en employant certains ménagements.

Au fond, la question se réduit à ceci. Un million de taxes payables en billets et en mandats d'Etat n'eût mis dans le Trésor que six cent mille piastres environ à cause de la dépréciation de ces valeurs; et encore cette somme n'eût-elle pas été effective, puisque les billets une fois rentrés au Trésor ne pouvaient plus en sortir. Pour réaliser la somme dont on avait besoin, il eût fallu imposer une nouvelle taxe de façon à élever le montant du revenu à un million et demi, afin d'avoir un million effectif. Au lieu de ce surcroît direct de taxe, on a décidé que le chiffre de la taxe resterait le même, mais que le montant serait payé en billets des Etats-Unis qui ont une valeur de 40 à 50 pour cent au-dessus de celle du papier d'Etat. La chose revient au même pour les contribuables, mais dans le premier cas, l'Etat restait fidèle à sa signature, dans le second il la répudie au moins pour le présent.

La raison qui a fait préférer le second moyen est celle-ci: on s'est dit que les quatre cinquièmes des contribuables n'avaient pas de papier d'Etat, que ce papier était concentré entre les mains de spéculateurs et de capitalistes, qui seraient seuls atteints par la dépréciation; tandis que la masse des contribuables, bien qu'astreinte à payer en monnaie légale des Etats-Unis, n'aurait pas à se plaindre puisqu'en somme, les taxes ne seraient pas augmentées. Cette raison juste à un certain point de vue, n'était pas décisive; car le crédit de l'Etat est un bien commun à tous et lorsqu'on l'ébranle, tous s'en ressentent plus ou moins directement. La perte de la confiance a eu, bien à tort sans doute, son contre coup sur les billets de ville et tout le monde en souffre.

On eût évité cela, probablement, si comme nous le disions plus haut, on eût nommé une commission qui eût établi la situation financière de l'Etat d'une façon claire et nette, et qui, partant de là, eût préparé le budget en réduisant les dépenses à leur plus simple expression au moyen de la suppression des emplois inutiles et de la réduction des salaires. On eût pu réaliser ainsi une économie de vingt à vingt-cinq pour cent sur le budget des dépenses pour 1868. On aurait d'autant la situation. Il n'y avait plus qu'à trouver les moyens de réaliser la somme nécessaire au montant réduit des dépenses.

Un moyen terme eût évité, selon nous, la panique causée par une mesure trop radicale. Il fallait autoriser la conversion d'une partie des mandats émis, et dire que le paiement des taxes devrait être effectué, partie en greenbacks, partie en papier d'Etat (dans une proportion à déterminer suivant les chiffres du budget). De cette façon, le Trésor eût obtenu les fonds dont il avait besoin, et le papier d'Etat n'étant pas répudié n'aurait pas été exposé à une dépréciation trop brusque. Il fallait ajouter encore que les personnes qui voudraient payer les taxes arriérées, dont la perception a été suspendue jusqu'en 1870, seraient admises à effectuer ce paiement en papier d'Etat pour la totalité. Avec ces correctifs ou d'autres analogues, et la publication d'un exposé sérieux indiquant les ressources sur lesquelles l'Etat peut compter dans l'avenir pour faire honneur à ses engagements, on n'eût pas eu à redouter la panique qui a été la conséquence de l'ordre trop exclusif suggéré par le gouverneur. Il n'est pas trop tard pour modifier cet ordre ou pour y ajouter des dispositions additionnelles, et nous appelons respectueusement l'attention du gouverneur et du général Hancock sur les observations qui précèdent.

Meeting dans la paroisse Assomption.—Nous voyons avec plaisir que l'œuvre de l'organisation du parti conservateur dans les paroisses marche activement. Il y a eu le 22 courant à la maison de cour de la paroisse Assomption, un grand meeting conservateur, présidé par M. Pugh, et dans lequel on a élu des délégués à la convention démocratique qui doit s'assembler en mars à la Nouvelle-Orléans.

Théâtre de l'Opéra.—On donne ce soir la quatrième représentation du Prophète, interprété par MM. Picot, Van Huffien, Le Chevalier, Decré, Dupin et mesdames Audibert et Seguin. Nous engageons tous ceux qui n'ont pas encore vu le Prophète, cette saison, à mettre cette occasion à profit.

Demain, vendredi, il y aura une représentation extraordinaire au bénéfice de M. Gilbert, un des bons et utiles pensionnaires de M. Alhaiza. On donnera *Orphée aux Enfers*, la meilleure production d'Offenbach, et *Les Femmes terribles* comédie en 3 actes.

LE TÉMOIGNAGE DES CHINOIS

Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco:

Les Chinois doivent-ils être admis à témoigner en justice contre les blancs? Cette question si controversée, et que la législation actuelle a résolue contre les individus de la race mogole, vient de se représenter de nouveau au Sénat californien, sous la forme d'un bill de M. Tweed, qui admet le témoignage de Chinois contre des blancs toutes les fois que les premiers sont parties plaignantes. Le bill a été adopté à une grande majorité, ce qui est évidemment le signe d'une réaction contre le principe en vigueur. Cependant, il serait assez difficile de prévoir le sort qui lui est réservé dans l'Assemblée, où la majorité démocratique ne semble pas animée de dispositions bienveillantes à l'égard des sujets de Sa Majesté le Fils du Soleil.

Ce qui est vrai, c'est que la législation actuelle a favorisé nombre d'injustices dont les Chinois ont été victimes. Nous ne sommes pas suspects de partialité en leur faveur; encore aujourd'hui, il ne nous coûte rien de le déclarer, nous n'avons aucune confiance en leur véracité; nous sommes convaincus que la religion du serment leur est inconnue et que s'ils sont jamais admis au bénéfice de la loi qui permet à un accusé de figurer comme témoin dans sa propre cause, on n'en trouvera pas un seul pour se reconnaître coupable; mais il nous semble pas moins inique qu'on puisse les maltraiter, les voler, et même les assassiner impunément aussi longtemps qu'un témoin d'une autre race que la leur ne vient pas corroborer leurs plaintes de son affirmation. La morale et la société n'ont rien à gagner à cette oppression d'une race inférieure. En assurant une quasi-impunité à ceux qui s'attaquent aux Chinois, on crée en quelque sorte une école du crime où les malfaiteurs timides se forment la main en attendant qu'ils se sentent assez forts ou assez habiles pour se tourner contre les autres membres de la société.

Il convient donc de faire rentrer autant que possible les Chinois dans la loi commune, tout en prenant à leur égard les précautions que commande leur perversité native. Par exemple, il suffirait, sans repousser absolument leur témoignage, de ne l'admettre qu'à titre de renseignement, comme cela se pratique chez nous à l'égard des personnes appelées à déposer en vertu du pouvoir discrétionnaire du magistrat qui préside le tribunal. Cette réforme admise, la sagacité du juge aidant, jointe à l'intérêt que chacun trouve à assurer l'exécution de la loi, on pourrait espérer de ne plus voir se répéter les actes coupables dont la justice s'est trouvée jusqu'ici impuissante à réprimer.

L'ANGLETERRE ET LES FENIENS.

Les journaux anglais nous apportent un discours de M. Bright, qui fait le contre-partie, en ce qui concerne la question irlandaise, de celui qu'a prononcé récemment lord Stanley au banquet conservateur de Brighton. Mardi soir, M. Bright et M. Dixon, représentants de Birmingham, se sont, comme ils le font tous les ans, mis en rapport avec leurs électeurs, réunis dans la vaste salle de l'Hôtel de Ville, et M. Bright a fait un long discours dans lequel il a presque exclusivement traité la question d'Irlande.

Lord Stanley avait donné beau jeu à l'orateur populaire lorsque, tout en reconnaissant le mal, il avait déclaré ne pas en apercevoir le remède, et ne pas vouloir "recourir aux charlatans, parce que les médecins ne pouvaient pas, en un instant, trouver le moyen de guérir radicalement une maladie invétérée." M. Bright a fait remarquer simplement que c'est une maladie qui dure depuis plus de cent ans, et que si les médecins n'ont pas encore pu trouver le remède, il ne serait peut-être pas inutile d'avoir recours aux charlatans.

Cependant M. Bright propose des remèdes qui ne lui semblent pas du charlatanisme. Il y a, avant tout, il faut le dire, un point sur lequel il est d'accord avec lord Stanley, quoique son langage n'ait peut-être pas toute la précision que celui du ministre. Il n'admet pas, comme nécessaire, la séparation de l'Irlande et de l'Angleterre. Si une pareille chose était nécessaire, ce serait la faute de l'Angleterre, qui n'aurait pas su donner satisfaction. Abolir l'Eglise d'Etat en Irlande; créer des paysans propriétaires, voilà, selon M. Bright, ce qui suffira à ramener l'Irlande à l'union. En abolissant l'Eglise d'Etat, il ne voudrait pourtant pas complètement la dépouiller, il s'agirait seulement d'établir l'égalité pour tous les cultes. Quant à la question territoriale, M. Bright appuie le système prussien.

Le *Times* et les journaux tories n'approuvent pas les idées de M. Bright. Malheureusement, ils ne proposent rien à la place; ils sont muets à cet égard, et comme lord Stanley, après avoir reconnu et constaté le mal, ils ne savent comment y remédier. On a essayé avec l'Irlande la répression "vigoureuse". En effet, ce pays est encore dans une sorte d'état de siège. On n'a pas réussi. Il est temps d'essayer autre chose. Mais le Parlement touche à sa fin; il va être renouvelé d'après d'autres principes. Il faut attendre ce Parlement. C'est aussi ce que dit M. Bright; mais il n'y a pas de mal, en attendant, de discuter la question devant le pays.

Courrier de Paris.

Paris, 1er février.

On ne s'occupe plus, comme autrefois, des bals de l'Opéra et du Châtelet. On y va cependant encore par habitude. Mais la gaieté d'autrefois a disparu. Les danseurs ne sont plus que des comparses dont l'administration achète les folies à raison de tant par heure. La première moitié du public paie pour voir la seconde s'amuser; la seconde est payée pour amuser la première. Chacun a l'air d'attendre avec impatience, toute la nuit, le moment où il pourra aller se coucher. On ne se doute pas de combien d'ennuis particuliers se compose un plaisir public.

Ce qui m'a toujours attristé dans ces bals, c'est d'y trouver, en si grand nombre, des jeunes gens de seize à dix-sept ans. Je ne puis m'empêcher de songer que l'entrée des bibliothèques publiques est sévèrement interdite aux personnes de cet âge. On m'affirme que c'est dans l'intérêt de la morale. Je me demande, alors, si la morale gagne beaucoup à ce que la jeunesse française, au lieu de pâlir sur des manuscrits latins ou grecs, revête des costumes de Pierrot et de Chicard. L'administration en pensera ce qu'elle voudra. Mais je sais bien que, pour ma part, si j'étais mère de famille, j'aimerais mieux savoir mon fils en tête-à-tête avec un vieux bouquin qu'en tête-à-tête avec un débardeur.

A part ces échappés du collège, du séminaire ou de l'école gratuite, on rencontre peu de Parisiens à l'Opéra. Les Parisiens ont bien changé depuis quelque temps. Je les soupçonne de devenir un peuple sérieux et de n'en rien dire à personne. Dès qu'il s'agit de prendre un plaisir quelconque, ils se font remplacer par les étrangers. Chose bizarre! Les étrangers accourent tous les ans, des quatre coins de l'Europe et de l'Amérique, parce qu'on leur a dit que les Parisiens seuls savaient s'amuser, et, dans les endroits qu'ils fréquentent, il n'y a jamais quatre Parisiens. Ces touristes se regardent, s'écoutent parler et ne s'entendent qu'à demi. Ils se prennent mutuellement pour des habitants des rives de la Seine. Et voilà comment, sans doute, s'est accrédité peu à peu ce bruit très ridicule que, lorsqu'ils parlent, les Parisiens ont un "accent".

Que le Parisien d'aujourd'hui ressemble peu au Parisien d'autrefois! Il néglige les bals publics; il dédaigne les mascarades, il ne met plus le pied dans les théâtres où l'on joue les "pièces à femmes." Mais qu'on annonce une œuvre sérieuse et vraiment littéraire, que les drames d'Augier, de Dumas fils, ou de Mallefille brillent sur une affiche, il accourt. Que voulez-vous! Il s'est pris de passion pour ce qui est bon, beau, noble et bien dit. La première représentation de *Paul Forestier* en a été une preuve éclatante. La salle était bien parisienne ce jour-là: parisienne depuis le lustre jusqu'au parterre.

Aussi, avec quel enthousiasme elle a accueilli ces vers magnifiques, cette poésie puissante, sonore et superbe! Parfois elle frissonnait tout entière comme un homme qui reçoit une décharge électrique. C'était à peine si, dans les entr'actes, les gens qui ont trop d'esprit—il y en a comme cela à Paris—trouvaient moyen de glisser un bon mot. La toile venait de tomber pour l'avant-dernière fois. Vous savez sur quelle situation scabreuse? Léa, la maîtresse abandonnée, s'est réfugiée à Vienne, et là, obéissant à une affreuse pensée de vengeance, le jour où son ancien amant se marie, à l'heure juste où il entre pour la première fois dans la chambre de sa fiancée, elle se livre à un passant. Nous étions tous sous le coup d'une émotion douloureuse. On se promenait silencieusement dans les couloirs. Tout à coup un journaliste bien connu aborde Alexandre Dumas père.

—Hé bien! maître, êtes-vous content?

—Sans doute....

—Quoi! auriez-vous une objection à faire?

—Oui, je l'avoue: Léa n'a pas calculé la différence du méridien de Paris et du méridien de Vienne. Sa vengeance a dû avancer de trente-cinq minutes.

Le public n'avait rien calculé non plus, lui, et il applaudissait à tout rompre, et—chose digne de remarque,—ce qui le frappait et l'enthousiasmait le plus, c'étaient les semonces vertueuses que le père Forestier adresse à son fils. Oui, ce même public, qui, il y a deux ans à peine, applaudissait les bravos que pour les folles mascarades de la Belle Hélène, qui trouvait la vertu ennuyeuse et ineptes, godés, aujourd'hui, la vertu et la morale à la mode. Elle est à la mode, vous dis-je; aussi à la mode que les chapeaux ronds, les jupes courtes et les bas à jour.

Comme les idées honnêtes ne vont point sans les idées libérales, la démocratie est en faveur. Paris regorge de démocrates de la veille et de démocrates du matin. On se couche sans penser à mal. On se réveille démocrate. Nous vivons à une époque où la démocratie vient en dormant. Heureux symptôme! Notre fièvre est telle que nous cherchons partout des dieux à notre idole. Un jeune poète, M. Marc-Bayeux, ne s'est-il pas avisé l'autre jour, dans une sorte de cantate qu'il a composée pour le Théâtre-Français, de louer Molière d'avoir été "démocrate." Molière démocrate! Cela aurait bien étonné Louis XIV. Cela aurait bien étonné Molière lui-même, qui, d'ailleurs n'aurait rien compris à l'épithète. Et si on eût expliqué à Molière ce que c'était hasardé à lui faire cette question indiscrète: êtes-vous *démocrate*? il est probable que l'auteur du *Misanthrope* aurait répondu avec cette candeur qui n'appartient qu'aux grands génies:

—Pardonnez-moi: Je suis tapissier.

Quand nous nous prononçons pour une idée noble ou généreuse nous voulons à toute force que les grands hommes, morts ou vivants, l'aient épousée avant nous. Il faut que notre idée ait été soutenue ou partagée. Un poète trouve aujourd'hui des tendances démocratiques dans les œuvres de Molière; demain un savant en découvrira dans les travaux de Cuvier, un philosophe dans les livres de Spinoza, et si un cordonnier se mêle de sonder la direction des grands maîtres—n'ignore, il nous apprendra, sans nul doute, que lorsque saint Crépin s'est institué le patron des fabricants de chaussures, la démocratie n'était pas étrangère à l'événement.

Il faut convenir que la démocratie moderne a de la chance. On se charge de lui fournir des héros. Vous n'avez pas oublié M. Langlais, l'étranglé de la Porte-Saint-Martin? Un journal illustré: le *Philosophe* devait publier sa charge cette semaine. Le numéro n'a pu paraître. M. Langlais est interdit en effigie; étranglé en réalité; M. Langlais, qui n'était que commis de magasin, passe martyr. Cette promotion cause quelque ennui aux amis du pouvoir. On m'a montré le journal défendu et je puis vous en donner des nouvelles. M. Langlais est un gros homme, à figure épanouie et rougeaude; à jambes courtes et à ventre proéminent. Il est représenté assis, les bras levés; une clef dans la poche. J'avoue que, dans son œil bleu, dans ses grosses joues, dans son nez épaté, dans sa chevelure droite et hérissée comme la crinière d'une brosse à habit, je n'ai rien vu qui fût de nature à troubler la paix de l'Europe. Il est vrai que je ne m'y connais pas.

Notre temps n'est point favorable aux portraitistes et aux portraits. Un acteur du théâtre de l'Athénée, nommé Léonce, qui remplit le rôle de mylord Boule-de-Gomme dans *Marlborough*, se mouchait tous les soirs en scène dans un foulard représentant Napoléon Ier. Le public ne faisait pas grande attention au foulard quand un préfet,—il y a de cela huit jours,—l'aperçut. Le préfet indigné courut au ministère. L'ordre fut donné de supprimer l'accessoire séditieux. Léonce se vit réduit à se moucher avec la grande duchesse de Gerolstein.

Un autre se serait consolé, mais Léonce tient à ses opinions. On m'assure que depuis hier le foulard séditieux a reparu. Comme, heureusement, il n'y avait pas de préfet dans la salle, l'ordre n'a point été troublé. J'espère aussi que Léonce ne sera pas puni. Mais son aventure pourra nous servir de leçon. Pour ma part, j'ai déjà divisé les monarques, présents et passés, en deux catégories distinctes: ceux avec lesquels il est permis de se moucher; ceux avec lesquels il est interdit de se moucher. Cela simplifie énormément l'histoire. Et je suis certain que si mon système était adopté dans les collèges et dans les maisons d'éducation, on y trouverait de grands avantages. Le professeur, lorsqu'il voudrait raconter à ses élèves les crimes d'un Néron, n'aurait pas besoin de farcir ses récits d'épithètes indignées. Il ferait simplement suivre le nom du tyran de cette mention qui dirait tout:—"On peut se moucher avec."

Maintenant, comment est-il permis à un marchand de mettre en vente un foulard représentant Napoléon Ier, quand il est interdit à l'acheteur de s'en servir en public? Je ne sais. On ne peut cependant pas, pour se moucher, attendre le moment où l'on sera seul et enfermé dans sa chambre. Au moins l'attente paraîtrait-elle bien cruelle aux personnes qui auraient un rhume de cerveau.

Acteurs et spectateurs.—Il y a, à Paris, une société fort peu connue de la généralité des Parisiens et qui se nomme *Liederkranz*.

Composée de 5 ou 600 membres, cette *Liederkranz* se réunit tous les lundis dans la salle du Grand-Orient de France, non pour s'y occuper de discussions philosophiques ou sociales, mais pour y exécuter sous la direction de son chef, M. Ehmant, les œuvres des grands maîtres—car c'est une société chorale qui se complaît au culte de Beethoven, Mozart, Schubert, Kucken, Schuman, Lachner, etc.

Samedi soir, c'était le "Gesenfest", la grande fête annuelle des chanteurs allemands, et la *Liederkranz* s'est offert à elle-même et à quelques invités privilégiés, un concert superbe dont le programme et l'exécution sont arrivés à la perfection.

Quel dommage que les statuts de la *Liederkranz* s'opposent à ce qu'elle se fasse entendre en public.

Après les chœurs, chantés avec un ensemble et un sentiment des nuances très remarquables, trois artistes (sont-ils de la *Liederkranz*? je ne sais) se sont fait entendre avec un grand succès:

Bivert, applaudi après sa fantaisie sur les motifs de *Faust*.

Kowalski, qui a joué à merveille sa paraphrase pour piano sur le *Don Juan*.

Et le violoncelliste Lasserre, un jeune talent qui a pas tenu la réputation qu'il mérite et qu'on a applaudi à outrance après une fantaisie qu'il a exécutée sur des motifs de *Martha*.

La soirée musicale terminée par une opérette allemande, "*Fidelia*" de Kipper, s'est continuée par un souper auquel ont pris part les membres de la Société et les invités admis dans ce Cénacle de la musique et de la cordialité.

Les enfants terribles.—Ah! madame, disait l'autre jour madame B...... à ses amies réunies à dîner, en leur montrant sa petite fille, vous n'avez pas idée comme cette enfant est drôle et amusante, c'est un vrai petit singe; elle imite tout, elle parodie tout le monde, et c'est une comédie à mourir de rire.

—C'est vrai! appuya le mari.

Et tout fier de montrer les talents de sa fille:

—Allons, mignonne, dit-il, montre-nous ton talent. Fais comme ta bonne?

L'enfant aussitôt va vers une dame, minaudant gentiment "à la troisième personne," comme une servante bien apprise:

—Madame désire-t-elle du pain? une serviette? une serviette?

A une autre:

—Madame prendra-t-elle du salmis? etc.

Puis à sa mère:

—Madame n'a plus besoin de moi? Madame veut-elle que je me retire?

Et toute la table de rire à ce badinage enfantin.

—Est-ce fini? demanda M. B.

—Oh non, répondit la gamine.

Et, s'avançant vers son père, d'une voix irritée:

—Monsieur, laissez moi! ne me touchez pas! laissez-moi! Si madame vous entendait......

On vous laisse à penser l'effet produit. M. B.... changea de visage, et madame B...... le regarda d'un air étrange. Ils ne riaient ni l'un ni l'autre.

L'enfant a été mise en pension le lendemain.

Deux demandeurs d'étrennes.—Comme si ce n'était pas assez des étrennes à donner à ceux qui ont, sinon des droits à en demander, au moins un prétexte à l'appui des vœux intéressés qu'ils viennent nous offrir au renouvellement de l'année, voilà que nous sommes exposés à voir arriver chez nous, la casquette à la main et le compliment aux lèvres, des estrocs subalternes affublés d'un titre qui ne leur appartient pas, et qui n'a d'ailleurs jamais bien justifié la démarche de ceux qui l'ont légitimement!

Il faut du reste, n'avoir pas le choix des fausses qualités pour prendre celle-ci. En effet, on ne peut pas se faire passer pour le portier de la maison ni pour le porteur de pain, encore moins pour la porteuse, si on n'appartient pas au beau sexe; l'Auvergnat qui vend son eau et son charbon ne peut naturellement pas demander des étrennes; le facteur!.... il faut pour cela le costume de l'emploi; le porteur de journaux, il faut savoir si nous en recevons, et lesquels. Il ne reste donc à prendre pour les filous en question qu'une seule qualité qui ne leur soit pas propre, et même qui n'est propre d'aucune façon, c'est celle prise par Kiffer et Gauthier.

Le ministère public n'a pas cru devoir qualifier escroquerie le fait qui les amène en police correctionnelle; il s'est borné à le qualifier de mendicité.

Des agents ont vu les deux prévenus entrer de maison en maison, une tirelire à la main, et, renseignements pris, ils ont su que nos deux gaillards disaient aux personnes chez lesquelles ils se présentaient: "C'est nous qui est les bons vidangeurs; nous venons vous la souhaiter bonne et heureuse."

Généralement on se borne à dire aux bons vidangeurs de s'adresser au propriétaire, et voilà comment Kiffer et Gauthier n'avaient guère reçu qu'une douzaine de sous quand on les a arrêtés.

M. le président.—Vous êtes prévenu de mendicité.

Kiffer.—Non, monsieur, nous avons simplement demandé des étrennes.

M. le président—Des étrennes qui ne vous étaient dues à aucun titre! Si ce n'était pas de la mendicité, ce serait de l'escroquerie, et c'est encore pire.

Kiffer—Mon président, c'est un fait que j'ai l'honneur d'être vidangeur (rires), mais je vais vous dire: c'est la gelée qui est cause de ça.

M. le président—Comment, la gelée:

Kiffer—Mon Dieu, oui! Gauthier et moi nous sons ouvriers des ports; pour lors, mon président, vu la Seine qui était prise, il n'y avait pas moyen de travailler; alors comme faut manger, nous avons eu l'idée de la vidange.

M. le président—Eh bien! vous avez eu tort.

Kiffer.—C'est un fait, mon président; mais si il s'était agi de se faire passer pour un notaire ou un ambassadeur, oh! jamais, jamais! seulement, vidangeur, je me suis dit: n'y a pas grand mal à ça.

M. le président.—Et vous Gauthier, qu'avez vous à dire?

Gauthier—Moi, j'ai à dire que j'y ai été.

M. le président.—Vous y avez été?.... où cela?

Gauthier.—Dans la vidange.

M. le président.—Soit! mais vous n'y étiez plus.

Gauthier. — Non, car c'est un état que j'aimais assez, mais je l'ai quitté parce que, quand j'ai été pour me marier, mon épouse, ça ne lui plaisait pas que je sois dans cette partie-là. Seulement, depuis, ça lui a été égal, dont au quel je travaille par-ci par-là à la vidange; v'là la chose, mon président! Je suis un brave ouvrier.

Kiffer.—Moi aussi mon président; indulgence, si c'est un effet.

Gauthier.—Idem à mon égard, si vous plait!

Le tribunal a renvoyé de la poursuite les deux bons vidangeurs. Précisément la Seine est dégelée, ils vont pouvoir reprendre leurs travaux. (*Gazette des Tribunaux.*)

FAIT DIVERS.

—Un fait minuscule, découvert par la *Revue des cours scientifiques*:

Le pouls de Napoléon Ier n'avait que quarante pulsations par minute dans les circonstances ordinaires de sa vie, c'est-à-dire presque moitié moins que celui d'un homme ordinaire. Certainement cette condition particulière de son corps contribua beaucoup au calme et au sang-froid que Napoléon montra dans les moments les plus graves de sa vie orageuse.

—Parmi les dessins que M. Victor Hugo envoie chaque année à ses amis comme cadeau d'étrennes, la *Gazette de France* signale celui ci:

Il représente un village détruit par des bombes; des meubles brisés et des vêtements sont épars sur le sol; un berceau vide est à côté d'une grande mare de sang, et au-dessous on lit les mots: *Organisation militaire*.

—La première représentation de *Paul Forestier*, comédie en quatre actes et en vers de M. Emile Augier, a eu lieu samedi au Théâtre-Français. Voici en quels termes M. Louis Ulbach rend compte, dans le *Figaro*, de cette représentation triomphale:

"Je ne sais pas si la nouvelle comédie d'Emile Augier a des défauts. Je ne veux pas le savoir aujourd'hui. Il est si bon de se livrer tout entier à la joie d'applaudir ce qui est viril et honnête, d'aimer ce qui est beau, et de ne pas retenir ses larmes devant ce qui est profondément humain! La lutte des passions et du devoir, le sacrifice, voilà la leçon fière et touchante donnée par un poète qui n'a pas peur qu'on la jamais porté si loin la hardiesse, l'énergie de la conception, la grâce et la force du style.

"Le premier acte de *Paul Forestier*, je le dis comme je le pense, est une des plus belles choses du théâtre contemporain."

—Mme Louis Ducis, née Anna Euphrosine Talma, vient de mourir à Paris, à l'âge de quatre vingt-quinze ans.

Cette dame était sœur de Talma et avait épousé le neveu du poète tragique, traducteur de Shakespeare.

C'est elle qui, dans le tableau de Robert-Fleury, appartenant au Théâtre-Français et représentant les derniers moments de Talma tableau qui orne la salle du comité, est assise auprès du célèbre tragédien et lui tient la main.

—Je lis dans l'*Etendard*, sous la signature du secrétaire de la rédaction, M. Jourdier:

Nous avons reçu hier soir, sous enveloppe, par la poste et partant de l'un des bureaux de Paris, un exemplaire du premier numéro d'un journal clandestin, portant pour titre la *République*.

Les articles de ce numéro, imprimé d'un seul côté et dans le format in-4o, sont de la plus extrême violence.

—Une nouvelle à la main....

Mais posons d'abord les personnages.

X.... est un vieillard à barbe grise qui a le courage de ses soixante ans, et qui a accepté les injures du temps sans cosmétique ni maquillage.

Y....—autre sexagénaire moins philosophe—a employé, lui, des teintures à l'aide desquelles il était impudemment aux yeux, une barbe plus noire que l'encre.

X.... et Y.... se rencontrent devant Tortoni après vingt ans de séparation:

—Tiens, fait Y...., tout fier de sa toison d'ébène, comme ta barbe est blanche!.... Qu'as-tu donc fait?

X...., avec un sourire:

—Je n'y ai pas touché!

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—26 février.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M............. 62 degrés.
Midi...................... 66 "
3 heures P. M............. 66 "
6 heures P. M............. 65 "

L'incendie chez M. Holle.—Dans le rapport que nous avons publié hier sur l'incendie qui a eu lieu chez M. Holle, Passage de la Bourse, il y a eu une omission qui a complètement changé le sens de notre pensée. Après avoir dit que M. Holle avait l'habitude de déposer sa clef tous les soirs au café du Duty, il eût fallu ajouter pour compléter sa déclaration qu'il y a environ un an, une clef de son magasin lui avait été volée ou avait disparu. C'est cette dernière circonstance qui pouvait donner lieu de supposer que le feu n'était pas purement l'effet d'un accident, mais qu'il avait pu être mis par méchanceté. Il y a des années que M. Holle dépose sa clef tous les jours au café du Duty, et le propriétaire et les employés de cet établissement bien connu, sont trop au dessus de tout soupçon pour qu'il soit nécessaire de les défendre.

Nous devons, sur leur demande, rétablir l'exactitude des faits, en ce qui concerne le temps qui s'est écoulé entre le dépôt de la clef et la découverte du feu. C'est à sept heures et demie que la clef a été remise par M. Holle au garçon de buvette, et c'est à sept heures vingt minutes que l'on s'est aperçu de l'incendie.

Epouvantable agression contre quatre personnes.—Lundi soir, dans une maison située sur la route de Gentilly, quatre personnes de la famille Jacob, le mari, la femme, le fils et la nièce, ont été attaquées par des voleurs. Ces quatre personnes ont été trouvées sur le plancher de la maison, avec leurs têtes sanglantes, contusionnées, tailladées, brisées. Les gens de la ferme qui ont visité les lieux hier matin, disent que la vue de ces corps était réellement épouvantable. On n'a aucune indication sur les voleurs. La laitière qui est entrée la première dans la maison ne rapporte aucune circonstance qui puisse conduire à la découverte des bandits. Il paraît que l'instrument dont on s'est servi pour accomplir ce quadruple meurtre, était une hache avec laquelle on a frappé de chaque côté de la tête, comme pour couper ou assommer.

On dit que la femme Jacob qui est enceinte ne survivra pas. Son mari a retrouvé ses sens et les autres membres de la famille pourront se remettre. Un de ceux qui ont le plus souffert est un enfant de 8 ans dont la tête a été placée entre le mur et le bois de lit qu'on a poussé ensuite comme pour étouffer le pauvre enfant. Il est resté dans cette position jusqu'au matin, où il a été découvert. La fille Frederica Jacob, revenue à elle, a dit que c'est un bâton qu'elle a vu entre les coups et qu'on trouverait un bâton sous le lit. Mais on en a découvert deux, ce qui prouve qu'il y avait plusieurs bandits présents et exécutants dans cette affaire.

La maison où s'est passé cet épouvantable crime est devant les Fair Grounds, sur la route de Gentilly. Il y a eu saccage et pillage et les voleurs ont emporté de $75 à $100. C'était tout l'argent qui s'y trouvait.

Argent faux.—D. P. Hale et Wm. Thubee ont été arrêtés, mardi soir, sur l'accusation d'avoir mis en circulation des billets faux. Traduits devant le recorder Neville, ils ont été mis hors de cour.

Nombre de tapageurs, d'ivrognes et de personnes suspectes, tant hommes que femmes, ont été envoyés hier au Workhouse.

Convention.—72e jour—50 membres sont présents.

Par Underwood—Résolu que le bureau de l'assistant-secrétaire de cette convention soit déclaré vacant, à partir du 1er février 1868—Adopté.

Par Moïse—Qu'aucun membre ne pourra parler plus de 5 minutes sur un sujet sans le consentement de la convention—Adopté.

Par le même—Qu'aucun membre de cette convention ne recevra son per diem s'il ne signe pas la Constitution, à moins qu'il ne soit malade dans la ville. La résolution est déposée suivant le règlement.

Une protestation contre l'ordre de banqueroute de Hancock est présentée par Blackburn et suivie d'un éloquent discours.

Après Blackburn parle Cooley qui défend la politique de l'ordre du général.

Coup de Pistolet.—Joseph Hoffman a été arrêté sur l'accusation d'avoir tiré sur un nommé John Henry. On dit que ce dernier avait insulté la femme d'Hoffman, et que cette difficulté n'était pas la première. Hoffman a été condamné à l'amende.

Triste Accident.—Mardi, un petit garçon âgé d'environ 6 ans, fils de M. Paul Lacroix, regardant de la fenêtre de la maison de son père, les masques qui passaient rue Conti, se porta un peu trop en avant et perdant équilibre, tomba du premier étage sur la banquette. Il n'a pas péri sur le coup, mais on craint qu'il ne soit estropié pour la vie.

Vol.—Lundi, vers 9 heures du soir, des voleurs sont entrés chez M. D. Hirsh, pendant que sa famille était absente, ont brisé une armoire avec une hache et ont pris les articles suivants: argenterie de table, une bague avec diamant, deux montres d'or, une montre d'argent, une grande chaîne d'or, une broche, divers bijoux, une robe de soie, de la toile, $220 en pièces d'or de $20, $50 en argent, $10 en greenbacks et $118 en billets de ville.

Chute.—Un des frères Miaco, manquant mardi soir le trapèze sur lequel ils exécutent chaque soir, leur tour, en l'air, à l'Académie de Musique, est tombé de 20 pieds de haut dans le parquet. Il a brisé une chaise sans se faire de mal, et voulait même recommencer son tour, mais le public s'y est opposé. Après une chute pareille, il faut du repos.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Embarras des Radicaux.

Divergence d'opinion dans le comité d'accusation.

Adoption du bill de la majorité des votants.

Ratification certaine de toutes les constitutions.

Veto du gouverneur du New Jersey.

McCulloch fait honneur aux demandes d'argent de Stanton.

Le comité de Baltimore en visite à la Maison Blanche.

Réponse ferme du Président.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 26.—On a reçu des nouvelles du Mexique, de Venezuela et de plusieurs Antilles.

Plusieurs des membres du nouveau cabinet de Venezuela ont donné leur démission. La révolution n'était pas encore supprimée.

L'ouragan a visité l'île de Navasser (sic).

Des ventes de terres confisquées ont été ordonnées pour l'amortissement de la dette publique du Mexique.

Les Indiens Yaquy commettaient de grandes déprédations.

Un congé de 6 mois a été accordé au président Juarez pour visiter Washington.

Le gouvernement du Mexique a déclaré le port de Puerto Angelo, situé sur le Pacifique, Etat d'Oajaca, port d'entrée pour le commerce étranger et les expéditions de cabotage.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 26.—Le comité de la Chambre sur l'accusation a interrogé le général Emory. On dit qu'il existe de sérieuses divergences dans le comité. L'impression est que les embarras des radicaux augmentent, bien qu'aucun fait tangible n'ait transpiré.

Stanton a répondu au "sub pœna" qu'il obéirait à midi. Comme l'affaire a été mise hors de Cour, il n'y a pas été donné suite.

Sénat.—400 citoyens de la Louisiane expoisent leurs griefs dans une pétition en demandant réparation. Référé au comité judiciaire.

Le bill qui rend les criminels des pays étrangers a été discuté et a soulevé une forte opposition. Le bill a été renvoyé au comité pour qu'il le rédige avec plus de soin.

Certaines résolutions de routine concernant l'ajournement ont passé.

A passé aussi le bill pour la vente de Harper's Ferry. Plusieurs sénateurs ont présenté des doutes sur la violation par le Président du bill des places et sur la possibilité de le condamner pour cela seul. En conséquence les charges invoquées contre lui embrassent sept ou huit sections.

Chambre.—Un bill exceptant les soldats congédiés du paiement des droits de homestead a passé.

La Chambre a donné son concours au bill de reconstruction supplémentaire adopté hier par le Sénat. Il porte qu'une majorité des votants ratifiera la constitution. Les citoyens enregistrés voteront partout dans l'Etat après 10 jours de résidence; l'enregistrement étant établi par des certificats, affidavits ou autres preuves et les élections pour le Congrès et pour l'Etat auront lieu simultanément avec la ratification des constitutions. Vote 96, contre 32. Le bill va au Président.

La Chambre s'occupe alors des allocations civiles.

Reconnaissance des côtes de l'Atlantique et du Golfe, $200,000.

Récifs de la Floride $25,000; service des phares $1,750,000. Sans avoir rien décidé la Chambre s'ajourne.

Le gouverneur du New Jersey a vétoé la résolution qui retire l'assentiment de l'Etat au 14e article de la Constitution.

McCulloch a fait honneur aujourd'hui aux réquisitions de Stanton pour diverses sommes concernant le département de la guerre.

Le général Thomas n'est pas allé au département de la guerre aujourd'hui.

Washington, 26—Le comité nommé à un récent meeting à Baltimore pour présenter des résolutions relatives aux droits des citoyens naturalisés à l'étranger, a visité ce matin le Président et lui a remis les résolutions. Le président du comité dans son allocution a parlé de la situation actuelle du pays; il a dit que le peuple comptait que le Président resterait ferme et continuerait ses efforts pour soutenir et défendre la Constitution et les lois.

Le Président après avoir exprimé sa sympathie cordiale pour les résolutions a promis de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour qu'elles fussent observées. Il a parlé des difficultés actuelles comme provenant de sa fidélité à ses devoirs et a dit qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour maintenir la suprématie de la loi et pour défendre la Constitution contre tous ses ennemis sans se laisser arrêter par la crainte d'aucun péril ou d'aucune souffrance dans l'accomplissement de sa mission.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 26 février.—La Convention s'est occupée aujourd'hui d'une troisième ordonnance de taxe. Elle établit la levée d'une taxe spéciale de 50 p. 0/0 sur le montant de la taxe d'Etat assessée sur les propriétés réelles et personnelles de l'Etat pour l'année 1867, et cette taxe sera ajoutée aux rôles d'assessment de la taxe d'Etat pour cette même année de 67. Aussi la demi de 1 p. 0/0 sur la valeur des stocks en magasin, soit marchandises sèches, soit groceries, ou tout autre effet personnel; aussi 50 cents sur chaque balle de coton maintenant dans l'Etat. Ce taux a été réduit après une grande discussion. Ces taxes seront payées en mandats de la Convention ou billets des Etats-Unis, et seront collectées par les shérifs et collecteurs de taxes de l'Etat.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU NORD.

Raleigh, 26.—La convention a passé la plus grande partie de la journée en explications personnelles.

La convention radicale d'Etat pour nommer des candidats sous la constitution s'est assemblée aujourd'hui à la salle Tucker. Les noirs étaient fort nombreux. L'ex-gouverneur Holden a été nommé pour la place de gouverneur, et le colonel Heaton a la nomination pour le Congrès comme candidat du district de Newbern.

M. Hendricks, du comté d'Orange, a présenté la résolution suivante:

Résolu qu'aucune personne ne recevra une nomination de cette Convention sur le ticket d'Etat, qui aura été exclue du droit d'exercer des fonctions publiques par les actes de reconstruction du Congrès ou par le 14e article de la Constitution des Etats-Unis.

M. Hendricks presse l'adoption de la résolution en se fondant sur ce que la reconstruction doit être entre les mains de ceux qui n'ont pas besoin d'être pardonnés pour cause de participation à la rébellion.

Les amis de M. Holden qui est exclu de la franchise électorale à cause de sa participation à la guerre ont refusé d'examiner la résolution et l'ont déposée sur la table.

Un membre proposa d'expulser M. Hendricks pour avoir osé présenter cette résolution, mais sur les instances du col...., l'affaire est mise de côté.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 26 février.—Convention.—La section 32 du bill des droits a été adoptée aujourd'hui. Elle substitue un *homestead* de la valeur de $2000 en foncier et en propriété personnelle de la valeur de $1000 en espèces, évaluation faite au moment où ces valeurs sont mises à part.

Une résolution de s'ajourner *sine die* le 7 mars a été rejetée.

Une résolution donnait aux ouvriers et aux travailleurs un privilège sur les biens du maître, pour travail et matériaux fournis, a passé.

Le transfert de la capitale à Atlanta a été discuté avec chaleur. On votera demain.

NOUVELLES DIVERSES.

Charleston, 26—La convention aujourd'hui n'a rien fait d'important.

San Francisco, 26 février.—L'assemblée législative a adopté des résolutions approuvant la conduite du Président et censurant le Congrès.

Des dépêches de Victoria rapportent qu'on y craint une attaque des Féniens. L'amiral Hastings prend des mesures de sûreté.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 26 février.—5-20, de 1862 avec coupons 111. 10-40, 104 3/4. 7-30, 106 5/8. Argent actif à 5 et 6 de prime. Escompte de 6 à 7. Or 140 7/8 à 141. Actions incertaines et lourdes. Balance au trésor $109,250,000.

Savannah, 26—Coton actif à l'ouverture, mais faible et solide à la clôture. Mid. 22 à 22 1/2. Reçu 3,234.

Mobile, 26 février.—Marché plat et nominal. Coton mid 20 1/2 à 21c. Reçu 862 balles. Vendu 600. Exporté 150.

New-York, 26—Coton plat et un peu plus facile à la clôture, mid. 22 1/2. Farine lourde. Fonds publics bien tenus, 5,20 111. Or 141. Sterling 109 3/4.

Charleston, 26—Coton actif et prix en hausse de 1/2. Vendu, 1,700 balles. Mid., 22 à 22 1/2.

Louisville, 26—Farine superfine 8 25. Coton 20 à 20 1/4. Porc 25 20. Bacon 11 3/4. Saindoux 15 3/4 à 16. Whisky nominal.

St-Louis, 26—Tabac solide et sans changement. Farine superfine 6 75. Mais plat et en baisse à 79. Graisse à 15. Temps couvert humide avec apparence de pluie.

Cincinnati, 26—Farine et blé sans changement. Mess Porc 25. Bacon 13 1/4. Jambons au sucre 17. Saindoux 15 1/2 à 16.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 26 au soir—Consolidés 93 3/8.

Liverpool, 26 au soir—Coton calme. Vendu aujourd'hui 10 000 balles. Uplands 9 1/2 dans le port et 9 1/8 à 9 1/4 à venir. Orléans 9 3/4. Sucre estimé à 24 s. 6 d.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIERES.

Louisville, 26—Rivière stationnaire. Temps couvert. Thermomètre 54.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 26—Thomas s'est présenté avec son avocat ce matin. Le juge Carter a sommé Stanton de comparaître avec sa commission et d'autres documents. Dans l'intervalle la Cour s'est occupée d'autres choses.

Les avocats de Stanton demandent que l'affaire soit remise. L'avocat de Thomas a objecté, disant que sa caution s'étant retirée il était actuellement prisonnier. Un writ d'*habeas corpus* a été demandé mais le juge Carter a dit à Thomas de s'en aller, ce qui termine l'affaire à moins que le grand juri n'en prenne connaissance. On croit maintenant qu'un writ de *quo warranto* contre Stanton sera demandé.

Liverpool, 26, après-midi—Coton plat, plus facile; les prix ont baissé de 1/8. Mid. Upl 9 1/2. Orléans 9 3/4.

New-York, 27—Or 141 1/4. Coton fléchissant. Mid. 22 à 22 1/4.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 26 février.

Le mauvais temps qui a nui aux affaires a eu la même influence sur le marché monétaire, qui a manqué d'animation.

M. C. T. Buddecke, un de nos négociants les plus estimés, vient d'être élu président de la banque City National, dont M. Jules Cassard est caissier.

L'or a ouvert à 142 1/2 à 142 3/4; mais, après les dépêches de New-York, est tombé à 141, taux de la clôture. Les ventes embrassent $12,000, $15,000 et $25,000 à 141; $000 et $14,000 à 141 1/8, $5000 à 141 1/4; $10,000 à 141 et 142 1/2, $1000 et $15,000 à 142, $1000 et $10,000 à 142 1/2; $5000 à 142 3/4. Dans l'argent, 2000 piastres mexicaines et américaines à quelques lots de demi piastres américaines à 135. Celles ci sont cotées à 134 à 135 et les piastres mexicaines 143 1/4 à 143 1/2 en monnaie courante, 2 de prime en or.

Les opérations de change étranger ont été considérables, mais à un taux plus bas. Les ventes de sterling sont: une somme ordinaire, en connaissement, à 152 1/4, 2500 et 3000 livres No 1 à 152 1/2, 500 livres à 153 3/8, 3000 et 4000 livres à 153, une somme ordinaire à 153 1/4, 30,000 livres, en plusieurs sommes, à 153 à 153 1/2 et 2000 livres de banques et de banquiers à 154 — Dans le change sur France 25,000 et 50,000 francs de premier ordre à 3.70 A la clôture, le sterling était coté à 152 1/4 à 153 le No 1, connaissement et clear, 154 à 155 le change de banques; le change sur France, à 3.75 à 3 72 1/2 le commercial No 1 et 3.70 à 3.67 1/2 le change de banquiers et autres de banques.

Le change américain a été calme et faible. Les banques ont encore tiré sur New-York à 1/4 d'escompte, taux auquel la demande n'a été que modérée. Le change commercial a fléchi; les vendeurs en exigeaient 11/16, mais les banques n'en voulaient donner que 3/4. On a vendu $10,000 (de banque) à 5/8; $10,000, $20,000 à 11/16; $3,000, à 3/4; $10,000, $15,000 et $25,000 à 11/16; et $5,000 à 3/4; un peu de $3,000, $10,000 et $5,000 à 11/16, pour de change à vue sur St-Louis à 1.

Hier soir, au Board, il s'est vendu 25 actions de la banque des Mechanics et Traders à $49 50, 1000 du chemin de fer des Opelousas à 3 12 1/2, $30, à trente jours, option du vendeur, fait à $3 50.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville; ils sont cotés à 79 à 80 les consolidés, et 66 à 67 les émissions en faveur de chemins de fer.

Les billets de la ville ont haussé. Les courtiers ont acheté les gros à 14 et 15 contre 16 hier, et les ont vendus à 13 et 14 contre 15. Les petits billets à 7 contre 8 hier, et les ont vendus à 6 contre 7. $5,000 en billets de l'Etat se sont vendus à 47 1/2 cents à la piastre. Les billets de la banque de la Louisiane sont nominaux à 30 à 35 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 26 février 1868.

Coton.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4800 balles et les prix, qui étaient forts à l'ouverture sont, plus tard, devenus plus faibles. Nous cotons: l'ordinary à 18 à 18¼ cts, le good ordinary 19¼ à —, le low middling à 20¼ à —, le middling à 21¼ à — et le strictement middling à 22 à —. L'irrégularité des prix payés nous a empêché de compléter nos cotes. De bonne heure, dans la journée, il s'est vendu du strictement good ordinary à 20 c, et du strict low middling à 22 c, mais ces chiffres n'ont pu être obtenus après l'arrivée des nouvelles de Liverpool, et en outre à cause de la baisse de l'or et du change étranger. La demande n'a en aucune façon été générale, la plupart des achats n'ayant été faits que par cinq courtiers. Le mouvement a été bridé non seulement par les embarras sus relatés, mais encore par la pluie qui n'a cessé de tomber durant toute la journée.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15256	
Reçu aujourd'hui	3909	
" précédemment	494835	
		498744
		514000
Expédié aujourd'hui	531	
précédemment	408137	408668
Stock en mains		105332

Fret—Pas de changemens dans les taux.

Sucre—Il en est arrivé ce matin 140 boucauts et ce renfort—joint à quelques lots qui nous étaient restés des envois reçus hier—ont été vendus à des prix pleins, savoir: bon commun 13¼, fair 14 c, good fair 14 ¾ à c, fully fair 15 c, prime 15¼ choix 15¾ c, jaune clarifié 16 3/8 c et blanc 17 c la livre.

Mélasse—Les arrivages, ce matin ont embrassé 143 barils et 30 demi barils de mélasse. Le marché est sans changemens et nous continuons à coter 70 à 75 c le gallon de fermentée et 70 à 80 c pour la recuite.

Arrivages de l'Ouest—Le steamer Dexter, de Louisville est le seul bateau arrivé de l'Ouest depuis notre rapport d'hier.

Farine—La pluie a matériellement entravé les opérations sur ce marché, aujourd'hui. Le stock en mains est faible et consiste en majeure partie en extra de choix. Le double extra et les grades au dessous sont fort rares et en demande, et on peut dire que le marché manque de superfine. Les ventes se sont bornées à 365 barils dont 177 d'extra de choix, à des conditions privées, 88 de fine à $8 75 et 100 de triple extra à $12 le baril.

Maïs—Le marché est ferme et la demande bonne. Ventes, aujourd'hui, de 700 sacs, dont 1200, 1300 et 25000 sacs de blanc à 95 c le boisseau, et 2000 de choix à 56 c.

Avoine—Un lot de 150 sacs de l'article s'est vendu à 82 c le boisseau.

Son—Le marché est calme, et il s'y opère de petites ventes à $1 75 les cent livres.

Foin—Le foin prime de l'Ouest se vend par placements à $20 à $21 le tonneau.

Farine de maïs—Un lot de 500 barils de cet article s'est vendu au gouvernement à $4 80 le baril.

Porc—Le stock de porc est très faible. La demande de mess est bonne et le marché est ferme et a maintenu les prix d'hier. Vente, aujourd'hui de 250 barils de mess, dont 50, 50, 100 barils à $26 50, et un lot de 40 barils à $27 le baril. L'article se vend en détail à $27. Environ 40 barils se sont vendus en petits lots moyennant les chiffres ci-dessus.

Bacon—Il n'y a ni plats côtés ni épaules en premières mains, et le peu qui est tenu par les commerçans est aisément vendu à 13 c la livre d'épaules et les côtés désossés 16 à 16¼ c.

Saindoux—Le saindoux prime et la qualité de choix sont rares et commandent des prix pleins. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui, mais nous cotons: 16 cts pour l'article en barillet, et 15¼ à 15½ la livre de l'article en tierçons—dans les ventes en gros—Les commerçans obtiennent ½ ct de plus dans les ventes de petits lots.

ENDUIT DESSICATEUR
contre l'humidité des murs.

J'AI cru devoir faire connaître, dans l'intérêt de ceux qui souffrent à cause des appartements humides et malsains qu'ils habitent, qu'ayant composé un ciment spécial pour intercepter l'humidité des murs, je suis à même de rendre les chambres, magasins ou appartements du rez-de-chaussée aussi sains et secs que ceux des étages supérieurs. Je puis aussi me charger d'établir les planchers en bois, au niveau de terre, de manière à les garantir de toute humidité et les conserve indéfiniment.

La qualité du ciment composé étant de beaucoup supérieure à celle du ciment ordinaire ne différera cependant dans les prix des travaux que très peu de ceux-ci.

Trois jours suffisent pour rendre une chambre en parfait état de sécheresse et inaltérable indéfiniment.

L. CRESSON,
Nos 103 et 105 rue Bourbon à côté de l'Opéra.

29 fév.—1 m

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 27 février 1868.

Arrivé, hier—238 bœufs du Texas.

Vendu—336 bœufs du Texas, 254 veaux et veaux d'un an, 264 moutons.

A vendre — 351 bœufs du Texas, 38 bœufs de l'Ouest, 25 veaux et veaux d'un an, 109 cochons, 273 moutons et 20 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	—	8 à — 9
do de 2me qualité do	—	—
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	45	— à 55 —
do do 2me qualité par tête	25	— à 35 —
do do 3me qualité par tête	15	— à 25 —
Cochons par liv.	—	8 à — 10
Moutons 1ère qualité par tête	4 00	à 6 00
do 2me do do	2 50	à 3 00
do 3me do do	1 50	à 2 00
Vaches du Texas avec veaux, par tête	30	— à 120 00
Vaches à lait, do choix, par tête	50	— à 80 00
do de qualité, par tête	18 00	à 12 00
Veaux d'un an, par tête	5	— à 14 00
Veaux de lait par tête	5	— à 15 00
Chèvres par tête	1 50	à 3 00

MARIÉS, lundi, le 24 février, par le Rév. Père Duffo, M. ALCIDE GASCHET DE L'ISLE, à Mlle AMELIE DELALONDRE. (Pas de Cartes)

Décédé, à minuit à l'âge de 60 ans, JULIEN ADOLPHE LACROIX. Ses amis et connaissances et ceux de son frère F. Lacroix, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1/2 heures. Le corps est exposé à sa dernière demeure, encoignure Français et Victoire.

De la part de sa famille.

Avis aux propriétaires de cafés.

UNE réunion des propriétaires de cafés aura lieu ce soir à 7 heures, au Louisiana Hotel, rue Tchoupitoulas entre Delord et St Joseph.

H F STURCKEN, Président. JOHN M. PHELAN, Secrétaire.

27 fév—1

$25 de récompense.

Deux magnifiques LEVRIERS blancs, mâle et femelle, (la femelle a une tache noire par l'oreille) sont partis de chez le soussigné dimanche 23 courant, à 4 heures du matin. La personne qui fera découvrir celui qui les retient, recevra la récompense ci-dessus.

ADR. BILLAUD, Encoignure Français et Joséphine, Troisième District.

27 fév—2t

A LOUER,

A louer, le premier et le second étages de la maison située au No 72, rue de la Douane, entre les rues Chartres et Passage de la Bourse, les chambres faisant face à la rue de la Douane. L'emplacement est excellent pour un office des Bureaux d'affaires. Pour plus de détails, s'adresser au No 81 rue de la Douane, chez M. J. OTTO. 27 fév—3

A LOUER, jusqu'au 1er Octobre

La délicieuse RÉSIDENCE d'été située sur le Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne, et Derbigny, ayant douze chambres, un grand corridor et tous les agréments modernes; une grande cour; un jardin planté d'orangers, de figuiers et autres arbres fruitiers.—A louer également, une petite maison cottage située dans la rue Derbigny, entre les rues Dumaine et St Philippe.—Très bas prix pour de bons locataires. S'adresser à

W. F. CHAPMAN, Coin Claiborne et Chemin du Bayou.

27 fév—

Avis.

UNE réunion du Club et de tous les citoyens du Septième Ward, Troisième District, qui sont en faveur du parti démocrate conservateur aura lieu SAMEDI PROCHAIN, 29 du courant, à sept heures du soir, au Cockpit espagnol, rue Columbus, entre les rues Amour et Bons Enfants, pour élire des délégués à la Convention d'Etat.

Par ordre du comité, J. RODRIGUEZ, Président du Club du 7e Ward.

27fév—3t

Avis au public.

LOTERIE DE LA HAVANE.

AVANT reçu une liste du tirage du 22 courant (copiée à la main) nous paierons tous les prix correspondant à cette liste.

FERNANDEZ & VILLA, encoignure Douane et Royale.

27fév—3t PP

Vente pour cause de départ

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

A PARTIR de ce jour je vendrai toutes les marchandises qui j'ai en magasin à 50 0/0 au-dessous du prix coûtant, savoir:

LIBRAIRIE:

Ouvrages de classe: Alphabets, Grammaires françaises, Méthodes pour apprendre le français, Dictionnaires français, Contes et Historiettes, Ouvrages pour jeunes personnes.

Ouvrages de Science, De de Médecine, Manuels Roret pour l'industrie, les Arts, &c., &c.

Romans français, Pièces de Théâtre.

Paroissiens, Manuels de Piété, &c., &c.

—AUSSI—

Fournitures de Bureau: Registres, Journaux et Grands Livres en toutes grandeurs, Copies de Lettres, Papier à Lettres, Enveloppes, Encre noire française, Portefeuilles de tout genre, Cire à cacheter, Encriers et Pinceaux, Papiers à Dessin en feuilles et en rouleaux pour architectes, Modèles à Dessin, Boîtes de Couleurs, Crayons.

Couteaux de poche de Joseph Rodgers, Ciseaux fins de Paris, Limes pour Ceints pieds, &c., &c.

Cartes à jouer.

Plateaux en Alfénide, Cuillers à Soupe, Casse-noix, &c. Boîtes de Jeu de Dames, jeu de dames et Damiers, Boîtes de Dominos, Jeu de Loto, De Whist, Jeux d'Echecs, &c. Peignes à chignon, Porte Cigares, Portes Cartes de visite, Sacs de Dames, &c., &c.

A. BALU, 56, Rue de Chartres.

22 fév—10f

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,
Rue du Camp, No. 166, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et en un mot tout ce qui se rapporte au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.

20 oct—6m DJS

Banque City National de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, Lne, 25 février, 1868.

LE 24 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

C. T. Buddecke, A. Schneider,
Fred. DeBonodio, Wm. Edwards,
Edw'd Conery, Henry Abraham,
Jno Marks, Frank Roder,
Hans Rice.

Et, aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. C. T. Buddecke a été élu Président de la banque.

JULES CASSARD, Caissier.

26fév—1m

Avis.

Bureau du Trésorier, Hôtel-de-Ville.
Nlle-Orléans, 25 février 1867.

LE public est informé que la prolongation du temps donné pour le paiement des Licences de la ville pour 1868 expire Samedi prochain, 29 du courant. A partir du lundi prochain, il sera ajouté aux licences pour toutes les licences émanées de ce bureau, pour tout ce qui sera payé après la même période.

26 fév S. HOWELL, Trésorier.

On demande

UNE bonne Blanchisseuse et Repasseuse Française ou Allemande, pour une famille Française. S'adresser No 84 rue Douane, coin Passage de la Bourse. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 25fév—2f

Avis important.

Le soussigné offre d'envoyer aux personnes responsables qui le désirent, une machine patentée à laver qu'il laissera, à l'essai, le temps nécessaire pour en connaître les mérites; il enseignera la manière de s'en servir.

La Machine est simple et très économique; elle emploie, pour blanchir, moins d'eau, beaucoup moins de savon et de temps que toute autre méthode; elle sert également à passer au bleu et à amidonner.

Le soussigné garantit que la Machine ne laisse rien à désirer pour la perfection du blanchissage, qu'elle ne déchire pas le linge et n'arrache les boutons, attendu qu'il n'y a pas de frottement.

Il y a attaché à la Machine un pressoir très ingénieux et parfait de tout point: le linge, en passant entre ses cylindres, n'est point déchiré. Il sort sec et bon à être repassé; les pièces les plus fines, les plus lourdes ou les plus grossières peuvent y passer sans peine.

Adressez-vous au soussigné, acquéreur du droit de patente pour l'Etat de la Louisiane, et une de ces machines (Magnolia Washing Machine) vous sera envoyée sans frais.

L. A. GAILLARD, No 166, rue Poydras, Nlle-Orléans.

25 fév—3m Mar. V. et D

Perdu,

SAMEDI soir, 22 du courant, dans le trajet du point de départ du chemin de fer de la rue Dryades à la rue de Chartres et à la rue Bienville—un collet de fourrure, brun. La personne qui le rapportera à J. A. Blaffer, aux Nos 26 et 28 de la rue Bienville, recevra une récompense convenable. 25 fév—3f

A Louer.

LA PROPRIÉTÉ No 55 rue St-Pierre, entre les rues Royale et Chartres, ayant un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au premier, deux au second, cuisine, chambres à domestiques, water-works, etc.

Cette propriété vient d'être réparée, peinte et mise en bon état. Conditions faciles.

S'adresser à BERNARD TURPIN, 95 rue Vieille-Levée.

25 fév—3f

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de gaz et plombier,

84..........RUE BARONNE..........84

ANNONCE au public qu'il vend, en ce moment, tout son stock d'installations aux prix coûtant, au comptant. Il pose les installations de gaz et les tuyaux dans les maisons, aux prix les plus raisonnables. Il a constamment des baignoires, des installations de lieux d'aisance, des robinets, &c. 22fév—1m

AVIS.

JE préviens mes clients qu'à partir du 1er mars, mon établissement de bijouterie est vendu à M A. BONNET, du No 60 rue St-Pierre, lequel je puis leur recommander pour le même genre d'affaire.

Je prie aussi ceux qui ont des objets chez moi de venir les réclamer avant la fin de ce mois, ainsi que ceux qui restent à me devoir de me payer jusqu'au même terme.

HENRY PEICKER, 65, rue Royale, entre Conti et Bienville.

22fév—9f

Madame STEWART,

236..........Rue d'Orléans..........236

Première porte au-dessus de la rue Claiborne,

Vient d'arriver d'Europe et s'est établie à la Nlle-Orléans. C'est une des plus célèbres NEUROMANCIENNES du siècle. Elle consulte d'abord les cartes, puis lit dans la main. Elle est persuadée de pouvoir satisfaire les personnes qui la consulteront. Consultations tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

22 fév—1m—PP

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. Février 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéresse, les personnes dont les noms suivent —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A
Aurensan Auguste
B
Boisons (ex-greffier)
C
Candevaux Maurice
Claverie Guillaume
Cossette Justin
Crozillac F J
Coiteran Jean
Coubel Maurice
D
Devalramier François
Ducos Bernard
Duleaux Charles
Ducasse François
Desmarie Joséphine
Drabel Charles
Doloso Louis
E
Ebert Alexandre
Eisenmann Jacques
F
Fabre Mme (née Elisabeth Mouton)
Ferder Antoine
G
Germain Nicolas
H
Hoffmann Jean
J
Jové Antoine
K
Koch Jean
Kerschenwel Mme (née de Belsen)
L
Lecassagne Laurent
Landreau Célestin
Lehnalt Jean
Litt Frédéric
Loevreau Emile
Listig E
Laulan
Landenwetsch Catherine
Landenwetsch Antoine
Lourmède Philippe
M
Martin Jean
Mialane François
N
Nord Hélène Mlle
O
Ouillann
P
Parent Alexandre
R
Rohr (les frères) Charles Joseph et Laurent
Roche Jean Auguste
Ruffier Stanislas
Rabourdin Charles
Renaud Jules
Rosenderdorff Louis
Resh Nicolas
S
Saivat Hellenger
Sommer Mme (née Barbe
T
Tosse Stéphanie Mme

EN GROS ET EN DETAIL.
Marchandises de Printemps.
A UN GRAND RABAIS.

J. LEVOIS & Co.

Vendent:

MOZAMBIQUES rayés,
MOHAIR à carreaux,
ALPACAS rayés,
BAREGES rayés et à carreaux,

A 35 cents.

TOUTES MARCHANDISES NOUVELLES ET DE COULEUR A LA MODE.

FOULARDS soie,
SOIERIES à carreaux et rayées,
SOIERIES chêne,

A MOITIE DES PRIX ORDINAIRES.

CHEMISES et CAMISOLES de dames, en toile de Courtrai, à

$3 chaque.

☞ Meilleur marché que ne coûtent les matériaux. CHEMISES, BAS, &c. pour hommes.

J. LEVOIS & CO,
Encoignure Canal et Bourbon.

23 fév—6f

Magasin à louer.

A louer, un magasin situé rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville, No. 57. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. A. BALU.

21 fév—10f

EXTRAIT DE CALDWELL

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicieuse, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.

A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Saron, rue Baronne, No 14.

G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente.

Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 129.

Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.

19 janv—PP—D. Mero. V

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clôre une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. MCCONNELL, rue Carondelet No 164

aln—1 an

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à Gréer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Boutes à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & Co.

14 sept—6 m

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Garcia Tivoli, ou chez A. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés ponctuellement. 13 nov—1an

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(Fabrique de Toits des Tropiques),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage.
No 224 BIENVILLE, No. 224,
Coin Morale, Nlle-Orléans

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 35 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—3m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMOURELLE,
Coin Toulouse et Rejeta.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prix modérés. Exécution des ordres expédiés par les marchands commissionnaires. 15 février—1m

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse & Tonti, Vieux Bassin.

DU BOIS préparé et brut, des châssis de jalousies, des portes et toutes autres espèces de matériaux de construction sont offerts au commerce en gros, en détail à des prix réduits. Les ordres d'expédition sont remplis avec ponctualité. 12avil—1an

Le Dr. CHARLES S. KELLS,
DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 71, rue Bourbon. Nous faisons savoir à la rue du Canal, près de Legot. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Janv—PF ? DeL

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. HABAGGE,
Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 17mai—

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exécute toutes les branches de la profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept années dans la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'autres recommandations. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 .... $321,590 09
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c. payées dans la même période 217 740 76
Actif le 31 décembre 1867 .... 878,724 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux convenables, contre les risques de mer, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies

ALFRED MOULTON, Président.
WM M PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—
J. M. Allen, J. H. Ludwigsen, E. K. Converse,
A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May,
S. P. Ethell, John F. Moore, Robert Hare,
Wm M. Perkins, J. E. Isenhour, John C. Rogers.

21 fév—11 m L 2 jours.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 17 février 1868.

LE 10 du courant, à une élection de Directeurs de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

Jules A. Blanc, E. Peale, Henry Renshaw,
A. D. Grieff, J. Francke, Oscar Bercier,
Paulin Durel, W. A. Gordon, Sam McConnell

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. JULES A. BLANC a été réélu Président à l'unanimité.

Par ordre de L. BERNARD, Caissier. 18fév—15f

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. Thomas L. Dix a été élu caissier, en remplacement de M. F. H. Hatch démissionnaire.

E. H. REYNES, président. 14fév—12f

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1868.

A UNE élection qui a eu lieu le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

Jno G Gaines, A. Carrière,
A. Chiapella, R. Brugier,
Dom. Lanata, D. A. Chaffraix,
P. Forstall,

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Jno. G. Gaines a été réélu Président à l'unanimité.

11 fév—2sem—3fpo. J. L. DELERY, Caissier.

Département des Travaux hydrauliques.
Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux Bureaux No 36 rue Dryades, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. PERCY, Secrétaire.

1er fév—jusq 2 mars

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Crescent City.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1868.

LE 12 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du JEUDI, 27 du courant.

La Compagnie paiera la taxe du Revenu intérieur des Etats-Unis sur le dit dividende.

14fév—12f CHARLES PITTS, secrétaire.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

		évalués	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat (anciennes émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61 Bons de l'Etat, (emprunts 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1866	145,000 00	...	...
38 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,200 00	50 00	19,100 00
34 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
454 Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50 Actions de la banque de l'Union	2,900 00	35 00	1,000 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
50 Actions de la Nlle-Orléans, Soc. d'assurances	2,000 00	60 00	1,200 00
	741 00	50	370 00
Effets escomptés, en mains	60,300 00		30,109 41
201 Escomptes depuis lors	7,000 00	Pair	7,000 00
Propriété foncière	90,000 00		65,000 00
Billets protestés et suspendus	355,217 34	10	35,521 73
Réclamations de coton	400,000 00		
Mandats d'Etat	3,415 00	70	3,780 00
Réclamations en suspens	20 00		
En caisse le 28 janvier	175,856 52		175 856 52
	$1,451,106 50		$794,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$27,980 00	
Dépôts individuels	181,916 65	201,916 65
		$594,401 00

5 fév—1m Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1868.

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de Macon.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 26 FÉVRIER
—No 272

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
27	52	35	46	73	62	24	37	5	48	69	26	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "Savannah Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages sont officiels et reçus par ...... au bureau "Gene at Office," No 48 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Les ...... donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

5 fév—1m DAVID G. JOHNSTON, Agent.

Avis aux Contribuables.

BILLETS D'ETAT, MANDATS D'ETAT, en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les Taxes d'Etat et de Convention. — Egalement Mandats de la ville de Jefferson, pour payer les taxes.

A vendre à un escompte libéral par AVEGNO & WILLOZ, Au coin des rues Commune et Carondelet.

17 fév—

TAXES! TAXES!! TAXES!!!

Avis aux Contribuables.

DES WARRANTS en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les taxes d'Etat et de la Convention, à vendre à un escompte libéral, au No 11, rue Carondelet, par J. HERNANDEZ.

11 fév—1m

A VENDRE,

UNE grande TOMBE avec terrain, touchant à celui de M. St Romes, au cimetière St-Louis No 2, rue St-Louis, près Claiborne.

Pour les détails, s'adresser au No 190 de la rue du Canal, près Claiborne. 25 fév—6f

Belle propriété à vendre ou à louer.
Rue St. Philippe No. 308.

Une belle maison de résidence à étage, bâtie dans le genre le plus moderne, avec toutes les chambres à coucher en marbre blanc, ayant un rez-de-chaussée un double salon avec arche, salle à manger, vestibule, et quatre chambres à l'étage supérieur, vestibule et balcon sur la rue et sur la cour, cuisine à étage contenant huit chambres, cour pavée, etc, etc.

La dite propriété sera vendue à l'amiable ou bien louée à raison de $70 par mois. S'adresser rue d'Orléans No 76. 26fév—1m

HARENGS DE HOLLANDE,
Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.

A vendre par S. HESSE.
janv—3 m No 3 rue Tchoupitoulas.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 20 jan—1an

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
A $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 91, rue de l'Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.

MR. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'il est actuellement retiré de la Société Photographique, il peut maintenant ...... à prendre des portraits en cartes, de tout genre, et ...... faits jusqu'à ce jour.

Ambrotypes, porcelaine et ferrotypes, portraits à l'huile, au pastel et à l'encre, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées et tableaux copiés à domicile.

Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en Europe, peuvent se procurer ici leur portrait en carte, au même prix que M. Constant fait en tout temps ...... le salon des ouvrages ...... 12 janv—3m—1fp—PP

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT - RESTAURAT

Le soussigné a ouvert depuis le 1er Janvier, au No 281 rue de Chartres, entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme celui qu'il a déjà tenu.

5fév—1m AUGUSTE BROUÉ.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et damillées.

NATTES—200 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de nattes.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet, toile cirée.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et cotons, à rideaux, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 20 sept

Tabac "Century," de Lorillard.

LE TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac à chiquer de qualité. Il n'est pas seulement de la meilleure qualité, mais on y trouve dans tous les prix $100, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $20 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY" Recevront non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs coupés fins, mais courent la chance d'avoir un ...... chaque jour de la semaine dans les paquets de ...... Ou le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac

SUTHERLIN, CALLAWAY & CO, Rue Gravier, Nos 105 et 107.

Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans. 2 fév—1m

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,

ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 27 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à deux heures de relevée. 26 janv—1m

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
5 fév—1an

A. LOEZ,
134 RUE DES REMPARTS 134
(entre les rues St-Pierre et Toulouse)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle, et au public qu'elle vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecin, buggies une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et buggy découvert. D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules. 7 fév—1m

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
Rue. Conti et Bourbon.
20 sept

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, au No 149, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—tij

TRAITEMENT SPÉCIAL GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES. Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité, de quelque nature qu'elle soit, est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76 14 janv—1 an

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances, pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme les ignitées soit comme auteurs du crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane No 11, ou à son contenu, qui ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et Fulton.

JNO YOUNES, Surintendant pour les incendies.

1er fév—3 m

J. Hernandez,
COURTIER,
11..........rue Carondelet..........11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc 2 fév—3m

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles de tanner.

Rue du Commerce, 62 (44) Nlle-Orléans

15janv—3m

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13..........Rue de Chartres..........13.

Abonnement même rue No 131 16sept—1an

LE DR CHS DELÉRY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 173, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de Poitrine. 5fév—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie, par la présente, que le 9 janvier 1868, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants: No 18 608 Mme Marie Fraser, femme de Wm C. Day, contre Wm C. Day, son mari. Dans cette affaire soumise à la Cour, pour adjudication, avec le consentement des parties et sur les témoignages produits, la Cour considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse;

Il est ordonné et adjugé qu'il soit jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary Fraser, femme de Wm C. Day, et contre le défendeur, le dit William C. Day, son mari; qu'il y ait une séparation de biens entre les parties et que la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'à ce jour entre elles soit dissoute; que la demanderesse soit et elle est par la présente déclarée propriétaire légale des lots Nos 28 et 29 de l'îlet de terre bornés par les rues St-Charles (devant Napoléon), Prytania, Joséphine et St André, Quatrième District de cette ville, lesquels terrains ont été, depuis le mariage. Elle a été également déclarée propriétaire de la maison et des améliorations qui se trouvent sur ces lots, lesquels ont été acquis, des deniers de la demanderesse qu'elle a recouvrés de l'administration pleine et entière de ses biens séparés; qu'elle recouvre du défendeur la somme de trois cent cinquante six piastres—(montant de ses biens paraphernaux par lui reçus)—avec intérêt légal sur la dite somme, du jour de la demande en justice; que le défendeur soit condamné à payer les frais, et que la demanderesse ait droit de jouir d'un privilège sur tous les biens du défendeur pour garantir leurs droits paraphernaux

Jugement rendu le 9 janvier 1868.

Signé le 14 janvier 1868.

CHAS LEAUMONT, Juge. (Signé)

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20 janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit et la 92e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

A. D. BERNOUDY, Député-Greffier.

1er fév.—1er, 15 et 1er mars

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 26 FEVRIER. — CLASSE 196.
Plan de Police.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
46	64	31	51	24	69	78	29	30	34	25	37	42

58

Le soussigné donne ces renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. F. HOWARD.
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages ...... exacts

24 fév—1m Bureau, rue St Charles, No 46.

Vins et Whiskey.

B. CAMET, 31 rue Dumaine, entre Chartres et Levée, a l'honneur d'informer le public que le 19 courant il ouvrira une maison de commerce où l'on trouvera des vins de première qualité depuis 45 piastres la barrique et au-dessus et des whiskeys au-dessous des prix de la place.

Les acheteurs sont priés de venir goûter ces articles avant d'aller acheter ailleurs. 16 fév 1 m

AUGUSTIN & BURTHE.
CABINET D'AVOCATS.

D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, F. BURTHE
Com. des E. U. Notaire public. Notaire pub.

"AVOCATS ET CONSEILLERS."

4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

Tout le monde le prend.

AMER DE BRADY,
POUR LES FAMILLES.

CET Amer guérit de la DYSPEPSIE, de la DYSSENTERIE, de la CONSOMPTION de la TOUX, du CHOLERA MORBUS, des MALADIES DE FOIE et des MAUX DE REINS.

Il est sans égal. C'est un préservatif infaillible des FIEVRES EN FRISSON.

Il ne faut donc par s'en ...... que
CHACUN LE PRENNE.

Pour les voyageurs et tous ceux qui sont exposés à souffrir de changement de diète et de changement d'eau, une bouteille de cet Amer est d'un grand secours. Toutes les familles devraient s'en pourvoir. Cet Amer est agréable, qu'il se prend sans le moindre dégoût qu'il est très prompt.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Fabriqué et à vendre, en gros, par

D. C. BRADY & CO,
46, Fourth street, Louisville Ky.
ETHELL & THOMAS, agents généraux,
Rue Poydras, No 104,
15 fév—1 m Nouv-Orléans. Lne.

COUTEAUX A TABAC.

J. TRIGHARD,
22..........Rue d'Orléans..........22.

Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le TABAC.

PERRIQUE
Fait aussi: BEQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE &c 6 fév—1m

E. W. Burbank. Alfred E Billings
Moulin Crescent City.

Farine de Maïs et Son au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché par

E. W. BURBANK & Co,
Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 169,
20 jan—1 m entre les rues Girod et Notre-Dame.

C. JAUBERT & Co.,
20......Rue de Chartres......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de marchandises sèches, qu'ils peuvent offrir à bas prix.

Ces marchandises sont bien assorties, de toit choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—

F. D. BULEFF,
COURTIER,

Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques n'ayant pas cours, bons script d'assurance et billets du gouvernement.

Nouvelle-Orléans Rue Gravier, No 194.
25 jan—1 m

CONSERVEZ VOS DENTS
S. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
RUE DU CANAL......19
...... et Rampart, et il se charge à extraire, ... toutes les opérations dentaires

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, qui ...... a été ...... le No 1 pilon à riz, ... nous préparons le riz pour le marché et à fournir les sacs ...... à ...... pour faire leur propre consommation.

LEEDS & CO,
14 déc—3m Coin des rues Delord & Foucher.

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et décorations, ainsi qu'ARTICLES DE PEINTRE, verres, plaques, vitres, glaces et ...... Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, etc.

GRAINES DE JARDINAGE.
Graines de jardinage de Landreth Récolte de 1867.—M. Hallbacher a reçu un assortiment complet de graines de la grange d'hiver et de printemps, à prix ...... les marchands de D. Landreth & Son, à Philadelphie.

Un choix de graines de fleurs.

Les planteurs de la campagne pourront se procurer des catalogues de graines, contenant ...... et les prix.

E. HAPHE, Rue St-Charles, No 148,
...... Poydras et St-Charles

R. C. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale. Bureau,
18 ...... rue Carondelet 18

SE charge de l'achat, de la vente et de l'administration de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge aussi du recouvrement de loyers, &c. 22 janv 3m

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 27, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exerceront leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St-Martin et plaideront à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui ont des réclamations dans les paroisses pourront s'adresser directement au No 27 de la rue du Camp. 9 janv—3m

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Cognac de Forge de Fils & ......
De Alphonse Cahusac,
Champagne the Heidsieck,
Porto de E. Oazet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
28fév—1an 37, Vieille Levée.

PERUVIAN BARK BITTERS,
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PEEL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants,
NLLE-ORLÉANS (Le.), 124, rue de Chartres.

Géo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, [Agents pour la vente en gros].

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 28 mars—1 an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement 21 août—1an

COLLEGE Commercial de Dubour, rue Camp, Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs, il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, ou l'étude de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le demande.

1 nov— RUFUS DOLBEAR Président

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. PERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT

LE succès de cette institution est un gage certain ...... Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Littérature et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les classes élémentaires sont placées sous la direction de professeurs ...... éprouvés.

L'Anglais, le Français et la langue des Signes, y sont enseignés simultanément—l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien requièrent à ...... supplémentaire.

Les prix d'admission ...... de $4 à $10 selon les grades et l'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux personnes de commerce, commencent la Toussaint. Les langues, les arts ...... l'Etude de l'Anglais et du Français.

Le Collège est situé rue Rampart, No 154, entre Dumaine et St-Philippe. 20oct—